



LA COMMUNAUTÉ SÉNÉGALAISE EN ITALIE

Rapport annuel sur la présence des migrants
Résumé exécutif



20
22

Les rapports annuels sur la présence des principales communautés étrangères en Italie - édités par la Direction générale des politiques d'immigration et d'intégration du ministère du Travail et des Politiques sociales - ont pour objectif d'étudier et d'analyser la présence sur le territoire italien des nationalités n'appartenant pas à l'Union européenne qui sont les plus importantes d'un point de vue numérique : marocaine, albanaise, chinoise, ukrainienne, indienne, philippine, bangladaise, égyptienne, pakistanaise, moldave, sri lankaise, sénégalaise, tunisienne, nigériane, péruvienne et équatorienne.

La contribution des institutions et des organismes qui ont mis à la disposition du ministère du Travail et des Politiques sociales les informations traitées par les services d'intégration d'ANPAL Servizi a également été fondamentale pour l'édition 2022. Nous remercions donc chaleureusement l'ISTAT - Institut national de la statistique, l'INPS - Coordination statistique actuarielle générale, le ministère de l'Éducation, le ministère de l'Université et de la Recherche, l'Union italienne des chambres de commerce, d'industrie, d'artisanat et d'agriculture, le CeSPI, les confédérations syndicales CGIL, CISL, UIL, UGL et l'U.O. Applications de Data Science - Division des études et de la recherche d'ANPAL Servizi pour leur collaboration active et consolidée. La section sur l'inclusion financière a été rédigée par le Dr Daniele Frigeri, directeur de l'Observatoire national sur l'inclusion financière des migrants.

Les volumes complets des rapports sur les principales communautés étrangères en Italie, éditions 2012 - 2022, sont disponibles, en italien et dans les principales langues étrangères, dans la section « Documents et recherches - Rapports de la DG Politiques d'immigration et d'intégration » du portail institutionnel www.integrazionemigranti.gov.it et dans l'espace « Études et statistiques » du site institutionnel du ministère du Travail et des Politiques Sociales - www.lavoro.gov.it. Aux mêmes adresses, en outre, une annexe statistique est disponible, où il est possible de trouver des informations complémentaires à celles incluses dans les rapports, ou d'approfondir ce qui a déjà été analysé, dans un cadre de comparaison entre les principales nationalités.

L'édition 2022 des rapports sur les principales communautés étrangères en Italie, la traduction dans les principales langues véhiculaires des résumés pertinents et le cahier de comparaison ont été produits par le secteur « Services pour les politiques d'intégration » d'ANPAL Servizi, dans le cadre du projet « START-Support to Integrated Multiannual Programming on Employment, Integration and Inclusion » (Soutien à la programmation pluriannuelle intégrée sur l'emploi, l'intégration et l'inclusion).

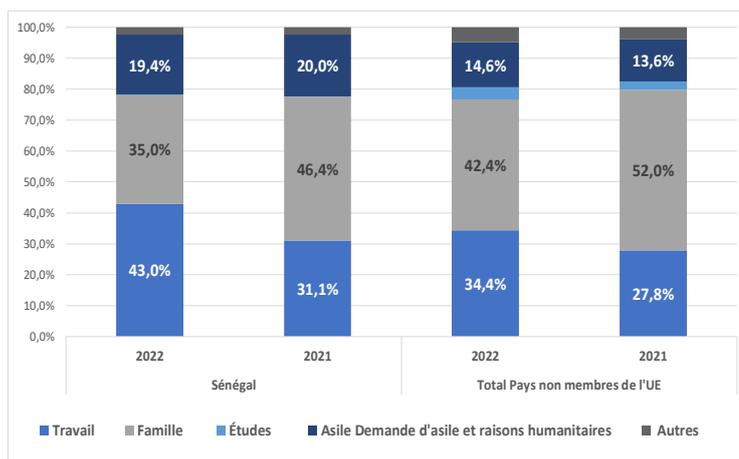
La communauté sénégalaise en Italie

La communauté sénégalaise italienne est la plus représentative d'Europe et la plus grande communauté d'Afrique subsaharienne en Italie. La migration vers l'Italie remonte au début des années 1980 et s'est intensifiée dans les années 1990, ce qui en fait l'une des communautés les plus anciennes d'Italie. Les flux migratoires en provenance du Sénégal ont été fondamentalement motivés par des raisons économiques et professionnelles qui, au fil du temps, ont impliqué dans une large mesure la population des grands centres urbains fuyant la grave crise économique des années 1990. Dans les années 2000, à côté des pêcheurs et des jeunes chômeurs de la première vague de migration, on assiste à une hausse du nombre de professionnels hautement qualifiés et de femmes migrantes célibataires éduquées à la recherche d'un salaire correspondant à leur professionnalisme. Les migrations pour raisons familiales se sont également développées au fil des ans, à la suite d'un processus de stabilisation progressive de la communauté dans la péninsule italienne. Ces dernières années, on a également assisté à un retour des émigrants qui ont atteint l'âge de la retraite et de ceux qui travaillent encore et qui avaient prévu dans leur plan de migration de retourner investir dans leur pays d'origine.

Au 1^{er} janvier 2022, **100 250** citoyens sénégalais séjournaient régulièrement¹ en Italie, un chiffre qui place la communauté en douzième position en termes de nombre, soit une de plus que l'année précédente, parmi les principaux citoyens non communautaires. Les citoyens sénégalais représentent 2,8 % de l'ensemble de la population non communautaire, contre une croissance démographique de 7,4 % par rapport à 2021.

La pyramide des âges de la communauté sénégalaise en Italie présente une répartition des âges plus équilibrée que celle de la population italienne et nettement plus jeune. La population sénégalaise en Italie se caractérise par une prévalence incisive de jeunes : 39,5 % ont moins de 30 ans. La présence de mineurs, qui représentent le groupe d'âge le plus important dans la communauté, est élevée, bien que légèrement inférieure à la moyenne des citoyens non communautaires : 19,5 %, contre environ 21 % pour l'ensemble de la population non communautaire. La communauté se classe à la cinquième place en comptant de la fin, parmi les principales communautés non européennes, en termes de proportion de mineurs. Ce chiffre est encore à mettre en relation avec une faible présence des ménages, probablement due à un schéma migratoire de la communauté africaine impliquant une mobilité circulaire. La part des plus de 50 ans est également significative, puisqu'ils représentent environ 23 % des présences des communautés (en ligne avec la proportion enregistrée pour l'ensemble des ressortissants de pays tiers). La communauté présente donc une **moyenne d'âge basse** (35 ans) et un fort **déséquilibre entre les sexes** (les femmes ne représentent que 27,5 % de la communauté). Elle constitue en effet la

Permis de séjour de courte durée, par type et par nationalité (en %).
Données au 1^{er} janvier 2022 et au 1^{er} janvier 2021



Source : Élaboration Secteur SpINT d'Anpal Servizi des données ISTAT-Ministère de l'Intérieur

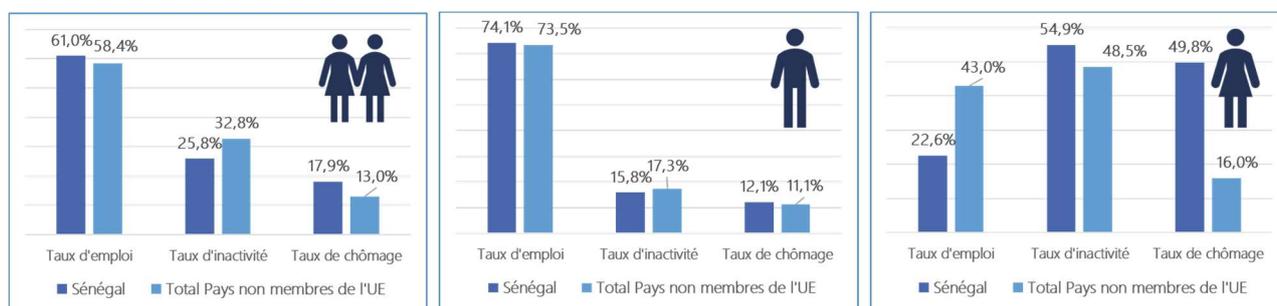
¹ Les statistiques sur les citoyens non communautaires qui séjournent régulièrement en Italie comprennent tous les étrangers originaires de pays non membres de l'Union européenne qui sont en possession d'un document de séjour valide (permis de séjour ou permis de longue durée de l'UE) ainsi que les mineurs de moins de 14 ans qui sont encore inscrits sur le permis d'un adulte (Note : depuis 2016, les mineurs ne peuvent plus être inscrits sur le permis de séjour de leurs parents). Les citoyens étrangers séjournant régulièrement sur le territoire italien ne sont pas tous inclus dans le décompte des résidents en Italie : la source statistique choisie inclut donc également les citoyens étrangers qui, pour quelque raison que ce soit, n'ont pas encore obtenu la résidence en Italie.

travailleurs de la communauté, et dans le secteur de l'hébergement, *du transport et des services aux entreprises* (tous deux avec une incidence de 11,9 %).

L'analyse des principaux indicateurs du marché du travail révèle les bonnes **performances** de la communauté sénégalaise en matière d'**emploi** par rapport à l'ensemble de la population non communautaire : le taux d'emploi est plus élevé (61 % contre 58,4 %) et le taux d'inactivité plus faible (25,8 % contre 32,8 %) ; la part des demandeurs d'emploi dans la population active est en revanche plus élevée (17,9 % contre 13 %). Toutefois, la faible participation des femmes de la communauté au marché du travail reste évidente, comme le montre l'**écart** important entre les taux d'**emploi des hommes** (74,1 %) et des **femmes** (22,6 %).

Ces différences se sont accentuées entre le premier semestre 2021 et le premier semestre 2022, compte tenu de la réduction plus prononcée de l'emploi enregistrée pour la composante féminine : -2,5 % contre -0,3 %. La faible participation de la population féminine sénégalaise au marché du travail contribue à rendre les indices d'emploi moins stables.

Principaux indicateurs du marché du travail par sexe et par nationalité (en %). Premier semestre 2022



Source : Élaboration Secteur SpINT d'Anpal Servizi des microdonnées RCFL - ISTAT

Bien que la communauté n'ait pas un **niveau d'éducation** élevé (la proportion de diplômés universitaires est de 2,4 % contre 10,5 % pour l'ensemble des citoyens non communautaires et la proportion de diplômés est de 17,5 % contre 32,8 %), elle a été en mesure de trouver sa propre place sur le marché du travail italien en se spécialisant dans le travail manuel, un domaine qui, comme on le sait, ne trouve pas dans la main-d'œuvre autochtone les ressources suffisantes pour répondre à la demande.

En ce qui concerne les **types de profession**, en effet, le travail manuel est le type de travail prédominant pour la communauté au premier semestre 2022, et concerne plus de 80 % des employés sénégalais : le *travail manuel spécialisé* regroupe 44,9 % des travailleurs de la communauté, tandis que le *travail manuel non qualifié* en concerne environ 34 %. 21,2 % des salariés sénégalais sont des *employés de bureau, des vendeurs et des travailleurs des services personnels*, tandis que l'incidence des *cadres et des professions intellectuelles et techniques* est nulle.

La communauté sénégalaise, qui joue depuis toujours un rôle important dans le tissu entrepreneurial italien, a enregistré une baisse du nombre d'entreprises individuelles en 2021, passant de la cinquième à la huitième position dans le classement des principales nationalités d'origine des entrepreneurs extracommunautaires. Au 31 décembre 2021, on comptait 18 242 entrepreneurs individuels d'origine sénégalaise, soit 4,6 % des entrepreneurs non communautaires en Italie (-2,7 % par rapport à 2020). Les hommes représentent 89,5 % des **entrepreneurs individuels sénégalais**, bien que l'entrepreneuriat féminin ait augmenté de plus de 5 % par rapport à l'année précédente. En ce qui concerne les secteurs d'activité économique, les entreprises de la communauté se dirigent massivement vers le secteur du *commerce* et des *transports*, qui, avec une part de 85 %, est nettement prédominant : ce niveau de spécialisation est un trait caractéristique de la communauté considérée, à laquelle appartiennent 9,5 % des entreprises non communautaires de ce secteur.

En ce qui concerne les **mesures sociales**⁵, les données sur l'utilisation de certaines mesures sociales et en particulier les subventions salariales indiquent que 3 % des bénéficiaires de subventions salariales non

⁵ Source INPS - Coordination statistique actuarielle générale à l'horizon 2021.

communautaires sont des citoyens sénégalais, un pourcentage qui s'élève à 3,8 % dans le cas du Fonds de garantie des salaires ordinaire (CIGO), et à environ 7 % dans le cas du Fonds de garantie des salaires extraordinaire (CIGS), ce qui est également lié à la forte intégration de la communauté dans le secteur de l'industrie. La communauté est également particulièrement intéressée par les allocations de chômage, surtout si l'on considère que 4 % des bénéficiaires de la NASPI (Nouvelle assurance sociale pour l'emploi) sont des citoyens sénégalais. En ce qui concerne les *pensions IVS*, la proportion de bénéficiaires est assez faible parmi les citoyens sénégalais, principalement en raison de la prédominance d'une main-d'œuvre jeune au sein de la communauté. Le pourcentage de bénéficiaires de *pensions sociales* est également faible (2,1 %), mais atteint 2,4 % pour les *pensions et les allocations sociales*.

Les remises migratoires vers le Sénégal représentent 5 % du volume total des ressources financières envoyées par l'Italie vers le reste du monde. Le Sénégal représente la deuxième destination des remises migratoires de l'Italie vers les pays du continent africain et la sixième au niveau national. Ce flux de ressources a augmenté de 77 % entre 2016 et 2021, mais s'est contracté de 11 % au cours de la dernière année.

